

## Analyse des barrières

<b>BARRIERES DE PREVENTION</b>	Réalisée ou non	Force de la contribution
Contrôle informatique du doublon de classe thérapeutique	non	importante
Aide à l'administration informatique sur les médicaments à risque	En place mais personnel non formé.	importante
Formation des IDE sur les médicaments à risques	Oui pour les IDE titulaires mais pas pour les IDE remplaçantes + sous effectifs en période de congés	majeure
Affichage des médicaments à risques dans le service de soin	Oui mais IDE remplaçantes et en sous effectifs non prévenues	importante
<b>BARRIERES DE RECUPERATION</b>		
Appel des IDE pour signaler au prescripteur le doublon	Non Pas de gestion du doute (no go)	majeure
Analyse pharmaceutique	Oui mais seulement 2 fois par semaine, donc tardive	majeure
Relecture prescriptions par médecin responsable	Non Pas de conciliation médicamenteuse à la sortie du des urgences et à l'entrée en gériatrie	majeure
<b>BARRIERES D'ATTENUATION</b>	Oui ; Arrêt du traitement anticoagulant dès la prise de connaissance du surdosage	Important